



PROGRAMME SPECIAL DE RECONSTRUCTION ET DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DE L'EXTREME-NORD





S.E.M. Paul BIYA

Président de la République du Cameroun

«(...) J'ai prescrit au Gouvernement de mettre en œuvre un Plan de Reconstruction de la Région de l'Extrême-Nord. (...)»

Extrait du discours du Président de la République à la Nation, le 31 décembre 2022



Joseph DION NGUTE
Premier Ministre, Chef du Gouvernement



Alamine OUSMANE MEY
Ministre de l'Economie, de la Planification
et de l'Aménagement du Territoire
Président du Comité de Pilotage PSRDREN



ALHADJI MAGRA MASSAOU
Coordonnateur
PSRDREN



Pr. MADJA DOUMBAYE Jérémie
Coordonnateur - Adjoint
PSRDREN

BRÈVE PRÉSENTATION DE LA RÉGION DE L'EXTREME-NORD

INFORMATIONS GÉNÉRALES

PAYS : Cameroun

REGION : Extrême-Nord

DATE DE CREATION : 22 août 1983

SUPERFICIE : 34263 km² soit 7,20%
du territoire national

CHEF LIEU : Maroua

DÉPARTEMENTS (06) : Diamaré, Logone et
Chari, Mayo Danay, Mayo Kani, Mayo Sava, Mayo
Tsanaga

ARRONDISSEMENTS : 47

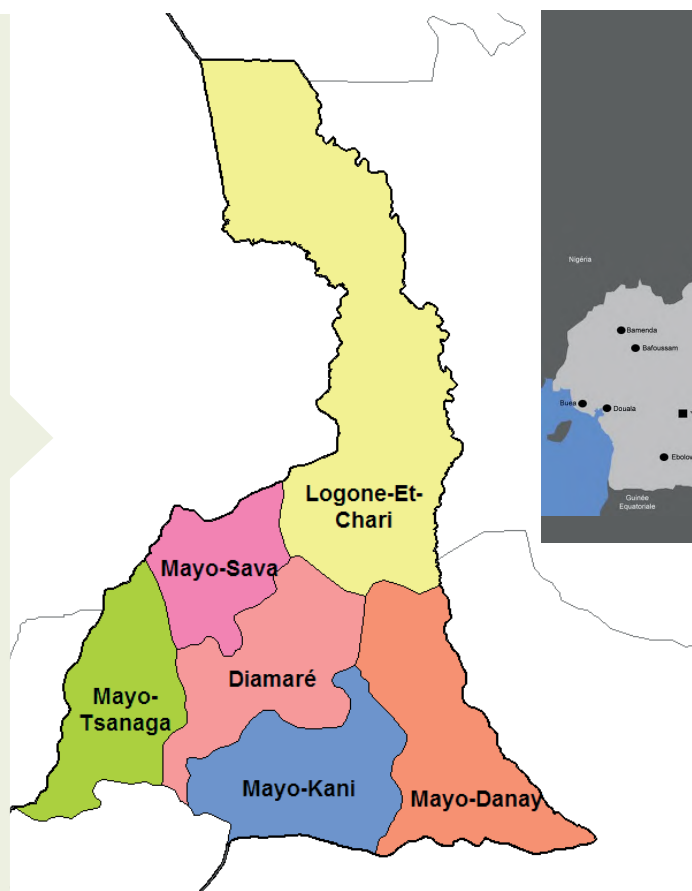
POPULATION : 4,4 millions soit 19,7% de la
population nationale

POPULATION JEUNE : (-15 ans): 50%

DENSITÉ : 122 habitants/km²

GROUPES RELIGIEUX : Musulmans, Chrétiens
et animistes

ZONES ÉCOLOGIQUES : Les monts Mandara,
les plaines du Diamaré, les Yaérés et le delta du
lac Tchad



QUELQUES DÉFIS ET POTENTIALITÉS

DEFIS

SÉCURITAIRES

- Incursions répétées de la secte terroriste Boko Haram avec pour conséquences les prises d'otages, les pertes en vies humaines, la destruction des infrastructures, le déplacement massif des populations (plus de 407 000 déplacés internes et près de 19 500 réfugiés)
- Grand banditisme (phénomène de coupeurs de route)
- Enlèvements contre rançons, etc.



SOCIO-ÉCONOMIQUES

- Région la plus pauvre du Cameroun avec 74,3% de la population vivant sous le seuil de pauvreté (moyenne nationale: 37,5%)
- Vulnérabilité socio-économique observée chez les jeunes et les femmes (taux d'alphabétisation des jeunes de moins de 25 ans: 43% ; taux encore plus faible chez les filles)
- Ralentissement de l'activité économique, etc

INFRASTRUCTURELS

- Grand déficit infrastructurel dans les secteurs de l'éducation, la santé, l'eau, l'électricité, les routes, les télécommunications, etc.
- Voiries urbaines dégradées, etc

CLIMATIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

- Longue période de sécheresse
- Fortes inondations
- Dégradation de l'écosystème environnemental et des ressources naturelles
- Gestion et maîtrise de la ressource en eau, etc.



POTENTIALITÉS

- **TERRES CULTIVABLES** : 19 000 km² dont 50% exploité
- **AGRO-PASTORALES** : riz (plus de 40 000 tonnes/an), arachide (50 000 tonnes/an), soja (20.000 tonnes/an), 500.000 tonnes de sorgho, du mil, du coton, des oignons, près de 2 000.000 têtes de bœufs, etc.
- **TOURISTIQUES ET CULTURELLES** : le Parc National de Waza, les lacs de Maga et de Guiseye, le Pic de Mindif, le paysage lunaire de Rhumsiki, les cases obus de Pouss, l'Artisanat de Maroua, etc.
- **ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET ARTISANALES** : échanges commerciaux avec le vaste marché que constitue le Nigeria et le Tchad; activités de tannerie et teinture de peaux et cuirs, vannerie, forge, etc.
- **RESSOURCES HUMAINES** : 50% de la population jeune et dynamique.



PROGRAMME SPECIAL DE RECONSTRUCTION ET DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DE L'EXTRÊME-NORD (PSRDREN)

CRÉATION & DURÉE

C'est sur Très Hautes Instructions du Président de la République, S.E Paul Biya, que le PSRDREN a été mis en place par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement suivant l'Arrêté N°044/CAB/PM du 24 mai 2022 portant création, organisation et fonctionnement du PSRDREN. Cet instrument stratégique répond à la volonté du Chef de l'Etat d'assurer un développement équilibré de toutes les régions du pays tel que défini dans les documents de planification stratégiques (Vision 2035, SND30,

SNADDT...). Le PSRDREN vise donc à favoriser le rattrapage du retard de développement qu'accuse la région de l'Extrême-Nord par rapport aux autres régions du Cameroun du fait de la crise sécuritaire et des vulnérabilités socio-économiques, infrastructurelles, climatiques et environnementales. Il est mis en œuvre sur une période de cinq (05) ans, éventuellement renouvelable.

MISSIONS

MISSION PRINCIPALE

Relèvement socio-économique pour une paix durable, en assurant la coordination et le suivi de l'exécution des projets d'investissement du Plan Présidentiel de Reconstruction et de Développement de la Région de l'Extrême-Nord.

MISSIONS SPÉCIFIQUES

- ➔ Assurer la reconstruction des infrastructures détruites par la secte terroriste Boko Haram et achever les chantiers abandonnés
- ➔ Développer les infrastructures pour assurer la relance des activités socio-économiques
- ➔ Accompagner les populations pour le développement de leurs activités socio-économiques
- ➔ Renforcer la résilience aux changements climatiques

COMPOSANTES DU PSRDREN

RECONSTRUCTION

- ➔ Reconstruction des infrastructures détruites par Boko Haram
- ➔ Achèvement des infrastructures abandonnées



DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES

- ➔ Réalisation des infrastructures d'appui aux activités économiques
- ➔ Réalisation des projets d'envergure

APPUI AUX ACTIVITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES ET ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- ➔ Appui aux activités socio-économiques
- ➔ Adaptation aux changements climatiques



GOUVERNANCE DU PROGRAMME

DOMAINES D'INTERVENTION DU PSRDREN

- | | | |
|-------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|
| ➔ Infrastructures | ➔ Habitat | ➔ Activités génératrices de revenus |
| ➔ Maîtrise de l'eau | ➔ Santé | ➔ Promotion du secteur privé |
| ➔ Agriculture & Elevage | ➔ Environnement | ➔ Tourisme & artisanat |
| ➔ Énergie | ➔ Adaptation au changement climatique | ➔ Gouvernance du programme |
| ➔ Éducation | ➔ Industries | |



Installation du Coordonateur et du Coordonateur-Adjoint PSRDREN

CADRE INSTITUTIONNEL DU PSRDREN

ORGANES DE MISE EN ŒUVRE

LE COMITE DE PILOTAGE (COPIL)

Placé sous l'autorité du Premier Ministre, Chef du Gouvernement et présidé par le Ministre en charge de l'Aménagement du Territoire, cet organe est responsable de :

- ➔ la coordination et du suivi-évaluation de la mise en œuvre du PSRDREN
- ➔ la validation des orientations stratégiques
- ➔ l'optimisation des interventions de toutes les parties prenantes, en vue de garantir la bonne exécution du Programme

Le Copil est composé ainsi qu'il suit :

Président : le Ministre en charge de l'Aménagement du Territoire ou son représentant

Membres :

- ➔ le Ministre chargé de la Défense
- ➔ le Ministre chargé de l'Administration Territoriale
- ➔ le Ministre chargé du Tourisme
- ➔ le Ministre chargé de l'Education de Base
- ➔ le Ministre chargé des Enseignements Secondaires
- ➔ le Ministre chargé de la Santé Publique
- ➔ le Ministre chargé de l'Agriculture et du Développement Rural
- ➔ le Ministre chargé de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales
- ➔ le Ministre chargé de l'Eau et de l'Energie
- ➔ le Ministre chargé de l'Habitat et du Développement Urbain
- ➔ le Ministre chargé de la Jeunesse
- ➔ le Ministre chargé des Travaux Publics
- ➔ le Ministre chargé des Finances
- ➔ le Ministre chargé de la Décentralisation
- ➔ le Ministre chargé de l'Environnement et du Développement Durable
- ➔ le Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord
- ➔ le Président du Conseil Régional de l'Extrême-Nord
- ➔ un représentant du Secrétariat Général de la Présidence de la République
- ➔ un représentant du Secrétariat Général des Services du Premier Ministre

- ➔ le Directeur Général du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale
- ➔ le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement
- ➔ un représentant de chaque Bailleur contributeur au PSRDREN
- ➔ un représentant de la communauté musulmane désigné par ses pairs
- ➔ un représentant des communautés chrétiennes désigné par ses pairs
- ➔ deux représentants de la société civile dont une femme et un jeune.

L'UNITE DE COORDINATION (UCP)

Placée sous l'autorité d'un Coordonnateur, assisté d'un Coordonnateur Adjoint, elle est chargée, entre autres :

- ➔ d'élaborer, d'exécuter et d'assurer le suivi-contrôle des Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA)
- ➔ d'organiser et de suivre le processus de mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre du Programme Spécial
- ➔ d'agir comme interface auprès des services compétents de l'Etat en tant que de besoins pour faciliter la mise en œuvre du Programme Spécial
- ➔ d'assister les administrations impliquées dans le suivi opérationnel des projets relevant de leurs compétences, en rapport avec le Programme Spécial
- ➔ de suivre la mise en œuvre des résolutions du Comité de Pilotage
- ➔ d'assurer le suivi-évaluation de l'exécution du Programme Spécial en liaison avec le Secrétariat Technique du Comité de Pilotage
- ➔ de veiller à la mise en œuvre des actions de communication ciblées autour de l'exécution du Programme Spécial

QUELQUES PROJETS INSCRITS DANS LE PLAN PRESIDENTIEL

PROJETS EN COURS D'EXECUTION



Route Maroua-Mora



Pont sur le Logone

N°	Intitulé	Montant (FCFA)	Source de financement
PROJETS DÉDIÉS À LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD			
1	Projet de construction du Pont sur le fleuve Logone entre Yagoua (Cameroun) et Bongor (Tchad)	30 milliards	Banque Africaine de Développement/ ETAT
2	Projet de Réhabilitation de la route Mora-Dabanga-Kousseri (205 km) et Aménagements Connexes	200 milliards	Banque Mondiale/ETAT
3	Projet de relance et de développement de la Région du Lac Tchad (PROLAC)	30 milliards	Banque Mondiale/ETAT
4	Projet d'aménagement et de valorisation des investissements dans la vallée du Logone (VIVA Logone)	120 milliards	Banque Mondiale/ETAT
5	Programme de Développement Rural Intégré – Chari Logone (PDRI-CL) phase 2	21,3 milliards	Banque Islamique de Développement/ETAT
6	Parachèvement des Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord	7 milliards	ETAT
AUTRES PROJETS AVEC VOLET RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD			
7	Projet C2D Urbain « Capitales Régionales », volet Extrême-Nord	24 milliards	Union Européenne/ETAT
8	Programme d'Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel (SWEDD 2)	44,8 milliards	Banque Mondiale/ETAT
9	Projet d'Urgence de Lutte Contre la Crise Alimentaire (PULCCA)	59,17 milliards	Banque Mondiale/ETAT
10	Projets Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Économique (PFS-AIE)	92,8 milliards	Banque Mondiale/ETAT
11	Projet de Développement de l'Élevage (PRODEL) : quote part allouée à la Région de l'Extrême-Nord	6,3 milliards	Banque Mondiale/ETAT
12	Projet de Développement de la Riziculture Irriguée et Fluviale	10 milliards	Agence Japonaise de Coopération Internationale/ETAT
13	Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Energie au Cameroun (PERACE)	8,7 milliards	Banque Mondiale/ETAT
14	Projet d'Interconnexion des Réseaux Électriques du Cameroun et du Tchad	141,7 milliards	Banque Mondiale/ETAT
15	Programme de Réhabilitation et de Renforcement de la Résilience des Systèmes Socio-écologiques du Bassin du Lac Tchad (PRESIBALT)	9,4 milliards	Banque Africaine de Développement/ ETAT
16	Projet d'Appui à la Réinsertion Socio-économique des Groupes Vulné-rables dans le Bassin du Lac Tchad (PARSEBALT)	6,3 milliards	Banque Africaine de Développement/ ETAT
17	Projet d'Appui à la Résilience Economique (PAREC)	1 milliard	Programme des Nations Unies pour le Développement/ETAT

AUTRES PROJETS EN COURS DE MATURATION/DÉMARRAGE

- Projet d'aménagement territorial de la région de l'Extrême-Nord et de promotion du secteur privé
- Construction du barrage de retenue d'eau de Massakal-Minglia
- Bitumage de la route Mora-Kourgui-Kolofata-frontière Nigéria (35 km)
- Construction de la Route Gazawa-Hina-Bourha-frontière Nigéria
- Reconstruction du pont de palar sur la mayo kaliao
- Réhabilitation du barrage de Mokolo
- Construction de la phase 1 de la digue route Yagoua-Pouss-Mazera-Olam-Toakim
- Construction de la route Maltam-Kousseri et bretelles Maltam-Goulfey et Bodo-Makary
- Bitumage de la route Bogo-pouss
- Equipements en engins et intrants pour l'exploitation des périmètres hydro agricoles aménagés dans le Logone et Chari
- Réhabilitation du réseau d'électrification de Goulfey
- Extension du réseau d'électrification à l'arrondissement de Makary et Fotokol
- Aménagement des voiries dans les six chefs-lieux de département
- Construction de l'antenne de l'Université de Maroua à Kousseri
- Aménagement de 10 000 ha de périmètres hydro agricoles à Karam et infrastructures connexes
- Eclairage public à panneaux solaires des villages de l'Extrême-Nord
- Construction de 06 retenues d'eau : 02 Diamaré (Manguirlda et Mizil), 02 Mayo-Tsanaga (Maboudji, Tchevi) et 02 Mayo- Sava (Adatz, Makilingaye)
- Construction d'un pont définitif et des voies d'accès sur la Mayo Limani, situé entre les localités d'Amchidé et Limani frontière Cameroun-Nigeria
- Réhabilitation des barrages de Ouazzang et Tourou
- Aménagement hydro-agricole dans le Logone et Chari
- Adduction d'eau de Waza (1^{ère} phase)
- Construction des digues dans les villages du Mayo Danay et Logone et Chari
- Construction de 22 marres artificielles à usage pluriel dans la Région de l'Extrême-Nord
- Construction de 235 forages pastoraux à énergie solaire, à raison de 5 forages par communes
- Construction et réhabilitation des centres de santé
- Construction et réhabilitation des écoles primaires
- Aménagement d'un bas-fond de 1000 ha pour les cultures du riz et des maraichers à MOULVOUDAYE
- Construction de la route Dourbey-Bourha-Mokolo-Kouyapé-kourgui (276 km)
- Construction du centre agro-industriel de Kaélé
- Réhabilitation et modernisation du Parc national de Waza
- Renforcement des infrastructures et équipements de l'Université de Maroua
- Construction et équipement des établissements secondaires de la Région de l'Extrême-Nord



**PROGRAMME SPECIAL DE RECONSTRUCTION ET DE
DEVELOPPEMENT DE LA REGION DE L'EXTREME-NORD
(PSRDREN)**

SIEGE
Maroua - Cameroun